



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Habitat Jeunes CLAIRVIVRE-WOGENSCKY, nommé ci-dessous HaJC, est une association régie par la Loi 1901. Toute réservation implique l'adhésion à l'association et l'acceptation pleine et entière des conditions générales de vente énoncées ci-dessous.

Les résidents de HaJC doivent s'assurer de bien lire et de bien comprendre ces conditions générales de vente et de les tenir comme exclusivement applicables.

### **ART. 1 - APPLICATION**

- Les tarifs applicables au séjour sont ceux notifiés sur le devis et/ou le contrat de réservation.
- Tout dépassement horaire est facturé.
- Les prix indiqués sont en euros.

### **ART. 2 - RESERVATIONS ET REGLEMENTS**

Les demandes de réservation doivent être envoyées par écrit (voie postale, électronique ou fax) et mentionner clairement l'identité et coordonnées du demandeur.

- HaJC répond à la demande en donnant son accord de principe valant réservation provisoire (option) en indiquant une date limite sur le contrat de réservation.
- La réservation devient ferme à réception **des arrhes** dont le montant est indiqué sur le contrat de réservation. Passée cette date, et sans réception des arrhes, HaJC annulera purement et simplement la réservation, estimant que le demandeur ne souhaite pas donner suite à la réservation.
- A réception des arrhes, HaJC envoie une confirmation de réservation par email.
- Le solde du séjour est à régler sur place à l'arrivée à HaJC. Les arrhes peuvent être réglés par chèque ou virement bancaire. En cas de règlement par virement, les frais bancaires restent à la charge du demandeur.
- Les règlements sur place peuvent être effectués en espèces, par chèque et/ou carte bancaire (VISA ou Mastercard).
- Pour les résidents « Alternant », le règlement des arrhes est demandé à chaque départ pour la réservation effective du séjour suivant.

### **ART. 3 - LES CHAMBRES**

La remise des clés s'effectue de 17h à 21h le jour d'arrivée. Les départs doivent s'effectuer avant 10h.

Le client s'engage à respecter le règlement intérieur qui lui est remis à son arrivée, en particulier pour ce qui concerne la propreté des lieux (nettoyage de la chambre, espaces de vie communs...). Toute dégradation ou vol constaté par l'un des personnels de HaJC après le départ du résidant pourra lui être facturé a posteriori.

HaJC se réserve le droit d'expulsion du résidant si celui-ci venait à ne pas respecter le règlement intérieur.

### **ART. 4 – MODIFICATION ET ANNULATION DE RESERVATION**

Toute annulation ou modification de réservation doit être notifiée par écrit (courrier postal, électronique ou fax). S'entend modification de réservation toute diminution de la durée du séjour et/ou réduction du nombre de prestations annexes.

Habitat jeunes CLAIRVIVRE

14 bis rue de Roubaix 42000 SAINT-ETIENNE Tél : 04 77 45 54 00

Site internet : [www.fjtclairvivre.com](http://www.fjtclairvivre.com) Courriel : [contact@fjtclairvivre.com](mailto:contact@fjtclairvivre.com)

N° SIRET : 776 377 863 00019 N° APE : 5590Z

En cas d'annulation de séjour, les arrhes sont conservées et le demandeur ne pourra prétendre à aucun remboursement et/ou avoir. **Pour les résidents « Alternant », en cas de rupture du contrat d'engagement signé lors du premier séjour, les arrhes sont conservées et le chèque de caution sera encaissé. Aucun remboursement et/ou avoir ne pourra être demandé par l'intéressé.**

Tout séjour commencé est dû dans son intégralité (sauf en cas de force majeure, voir article 10).

#### **ART. 5 – PERTES, VOLS ET DEGRADATIONS**

Le foyer Habitats Jeunes CLAIRVIVRE ne pourra être tenu pour responsable ni des vols ni des dégradations des matériels possédés par le résidant, sauf en cas d'effraction.

#### **ART. 6 - DELOGEMENT**

En cas de force majeure ou en raison de circonstances exceptionnelles, le foyer Habitats Jeunes CLAIRVIVRE se réserve la possibilité de faire héberger les personnes ou certaines d'entre elles dans un établissement proche et de qualité équivalente sans aucune modification tarifaire.

#### **ART. 7 - RECLAMATIONS**

Le demandeur peut saisir HaJC pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai n'excédant pas 8 jours après la fin du séjour.

#### **ART. 8 - CAS DE FORCE MAJEURE**

La Direction de HaJC se réserve le droit d'annuler la réservation si des événements de force majeure ou des cas fortuits l'y contraignent (incendie, dégâts des eaux, attentat...)

#### **ART. 9 – PRESTATIONS ET DESCRIPTIFS**

HaJC s'efforce de donner les informations les plus exactes possibles sur les prestations proposées ainsi que dans les descriptifs présents sur son site Internet. Nous vous invitons cependant à nous communiquer vos remarques par email si vous constatiez des erreurs.

Les visuels de même que les prestations présentées sur le site ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent être soumis à modifications. Ils n'entrent pas dans le champ contractuel et ne peuvent en aucun cas constituer une cause de réclamation ou de réduction. Si des erreurs étaient constatées, la responsabilité de HaJC ne pourra être engagée en aucun cas. Les dessins, images, textes et descriptifs restent la propriété de HaJC et ne peuvent en aucun cas être utilisés par des tierces personnes. Néanmoins, certaines images sont des visuels libres de droit dont les noms des auteurs sont indiqués autant que possible.

Les informations sur toutes les prestations proposées par HaJC sont régulièrement vérifiées. Toutefois, HaJC ne garantit pas que la fonctionnalité, les contenus ou les informations présentes sur le site ne seront pas interrompus ou seront exempts d'erreurs, que les défauts seront corrigés ni que le site ou les serveurs assurant sa disponibilité seront exempts de virus ou programmes malveillants.

#### **ART. 10 - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION**

Tout litige à la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera de la seule compétence des tribunaux du lieu de situation de HaJC.

*Document actualisé le 22/01/2019*

Habitat jeunes CLAIRVIVRE

14 bis rue de Roubaix 42000 SAINT-ETIENNE Tél : 04 77 45 54 00

Site internet : [www.fjtclairvivre.com](http://www.fjtclairvivre.com) Courriel : [contact@fjtclairvivre.com](mailto:contact@fjtclairvivre.com)

N° SIRET : 776 377 863 00019 N° APE : 5590Z